

Conseil d'Administration de la Chambre de Commerce pour 1914-15

PRESIDENT

M. ADELARD FORTIER, "The Montreal Dairy Co.", 390 Ave. Papineau.

1er VICE-PRESIDENT

M. S. D. JOUBERT, président de la Maison Lamontagne Limitée, 331 M. FRANK FAUZE, Ent. et Manufacturier, 326 Greene Ave. Notre-Dame Ouest.

2eme VICE-PRESIDENT

TRESORIER

GEORGES GONTHIER, L.I.C., comptable expert, financier, de "St. Cyr, Gonthier & Frigon" et de "Gonthier & Midgley", 103, St-Frs-Xavier.

SECRETAIRE

M. le major W. U. BOIVIN, marchand, vice-président du Conseil Fédéral de l'Association des marchands-détailleurs, 791, Mont-Royal Est.

AVOCATS-CONSEILS

M. LEON GARNEAU, C. R., 85 rue Notre-Dame Ouest. ED. FABRE-SURVEYER, C.R., 675 Dominion Express Bldg.

CONSEIL D'ARBITRAGE. — MM. Adélar Fortier, D. Parizeau, H. Laporte, Joseph Contant, Damase Masson, L. E. Geoffrion, C. H. Catelli, Isaie Préfontaine, O. S. Perrault, Fred. C. Larivière, Lieut-Colonel A. E. Labelle, Armand Chaput.

CONSEILLERS

M. Baillargeon, J. B. ent-de Camionnage, 329 Ontario Est.
M. Bédard, Rodolphe, L.I.C., Comptable-Expert, 55 St. Frs.-Xavier.
M. Berthiaume Arthur, gérant général de "La Presse".
M. Caron, A. L., fab. de bijouterie, 235, Bleury.
M. Chevrier, J. N., gérant "Le Devoir", 71a, St-Jacques.
M. Daoust, J. E. C., architecte, 180, St-Jacques.
M. Desmarteau Alexandre, L.I.C., liquidateur, 60, rue Notre-Dame Est.
M. DeTonnancour L. C., marchand-tailleur, 61, Notre-Dame Est.
M. Ethier Joseph, de "Laporte, Martin & Cie", 568, St-Paul.
M. Filliatraut Joseph, de "Filliatraut & Lesage", 429, St-Laurent.
M. Frigon A. P., de "St. Cyr, Gonthier & Frigon", 103, St-Frs-Xavier.
M. Gareau J. O., marchand de nouveautés, 1502, St-Laurent.
M. Gauvin, J. A. E., pharmacien, 850, Ste-Catherine Est.
M. Gravel Ludger, négociant, 26, Place Jacques-Cartier.
M. Labrecque J. O., marchand de charbon, 141, rue Wolfe.
M. Lambert, Alfred, manuf. de chaussures, 17, Notre-Dame Est.
M. Martin C. E., de "P. P. Martin & Cie", 336, St-Paul.
M. McDonald, Duncan, Prés. de la "Montreal Tunnel Co.", Transport Bldg.
M. Rolland, Emile, de l'Imprimerie Moderne, 39 rue Dowd.
M. Tarte Eugène, Co-proprétaire, de "La Patrie", rue Ste-Catherine Est.

AUTRES MEMBRES DU CONSEIL EX-OFFICIO

ANCIENS PRESIDENTS

M. D. Parizeau, Ex-M. P. P., marchand de bois, 2951 rue St-Dominique.
M. l'ex-maire H. Laporte, président de la Banque Provinciale du Canada, épicer en gros de la maison Laporte, Martin & Cie, Limitée, 568 rue St-Paul.
M. Joseph Contant, Doyen de la Faculté de Pharmacie de l'Université Laval, directeur de la Corporation de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, officier d'Académie, 231, rue Notre-Dame Est.
M. Damase Masson, négociant, 67, Bleury.
M. L. E. Geoffrion, financier, 4, de l'Hôpital.
M. le Lt.-Col. A. E. Labelle, commissaire du port, "The St. Lawrence Flour Mills", 1110 Notre-Dame Ouest.
M. H. A. Brault, ancien négociant, 150 Boul. St-Joseph Ouest.
M. C. H. Catelli, Commandeur de la Couronne d'Italie, 626 Ave. de l'Hôtel de Ville.
M. Isaie Préfontaine, président de la Corporation de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, et Président d'Honneur de la Fédération des Chambres de Commerce de la Province de Québec 425, Transportation Bldg.
M. O. S. Perrault directeur de l'Imperial Tobacco Co. of Canada Limited, 500, rue St-Antoine.
M. Frédéric C. Larivière, Président "Larivière Inc.", 911, St-Laurent.
M. Armand Chaput, Directeur Gerant de "L. Chaput, fils & Cie Ltée, 1 de Bresoles.

ANCIENS VICE-PRESIDENTS ET TRESORIER

M. A. Racine de "Alphonse Racine & Cie", marchands en gros de nouveautés, directeur de la Banque Provinciale du Canada, 340, rue St-Paul.
M. Ubalde Garand, banquier, de Garand, Terroux & Cie, 43, rue Notre-Dame Ouest.
M. L. J. A. Surveyer, quincaillier, 53, rue St-Laurent.
M. A. V. Roy, I. C., et Industriel, 50 Notre-Dame Ouest
M. J. B. A. Lanctôt, marchand de gants, 213, rue St-Laurent.
M. Joseph Fortier, Fab. papetier, 210, rue Notre-Dame Ouest.

AUDITEURS: — M. Eug. Prévost, L.I.C., 107 St-Jacques; M. Jos. Desautels, L.I.C., 338 St-Hubert.

PRESIDENT DE LA CHAMBRE SYNDICALE DE CONSTRUCTION. — M. N. Simoneau, 583 Notre-Dame O.

MEMBRES D'HONNEUR DE LA CHAMBRE: — L'Hon. Str Lomer Gouin, K.C.M.G., Hon. Juge S. Beaudin.

COMMISSIONS PERMANENTES DE LA CHAMBRE POUR 1913-1914.

Le président fait partie ex-officio de tous les comités.

HAUTES ETUDES COMMERCIALES: — MM. Jos. Contant, H. Laporte, Geo. Gonthier, L. E. Geoffrion, Trefflé Bastien, Ed. Montpetit, Alfred Lambert.

LEGISLATION: — Président, l'hon. N. Pérodeau, C. L.; MM. Léon Garneau, C.R., Ed. Fabre-Surveyer, C.R., J. A. Beaudry, Edmond Brossard, Zéphirin Fillon, A. P. Frigon, Alex. Desmarteau, J. N. Cabana, H. A. Demers.

MINES, BOIS ET FORETS: — Président, M. Léon Gagné; MM. Frank Pausé, Rod. Tourville, Henri Mathieu, Julien Therrien, J. H. Dansereau, Octave Lemay, J. T. Armand, J. T. Marchand, Léon Sohler, Alph. Renaud, J. T. R. Laurendeau.

NOUVEAUTES: — Président, M. Joseph Filliatraut; MM. F. E. Drouin, Alph. Racine, J. N. Dupuis, J. F. Loisel, J. O. Gareau, C. E. Martin.

PRODUITS CHIMIQUES: — Président, M. J. A. E. Gauvin; MM. Henri Lanctôt, Arthur Décar, Henry Miles, J. G. A. Filion, Paul J. Leduc, J. A. Godbout, A. Lebeau.

RECEPTION: — Président, M. Duncan McDonald; MM. Rod. Bédard, Jos. Fortier, J. A. Beaudry, J. F. Loisel, Damase Masson, Alph. Renaud.

TRANSPORTS, POSTES, TELEGRAPHES ET TELEPHONES: — Président, M. C. H. Catelli; MM. Alex. Desmarteau, S. D. Joubert, L. E. Geoffrion, Damase Masson, J. P. Mullarkey, J. B. Baillargeon, W. I. Gear, Duncan McDonald, C. E. Racine.

VINS ET LIQUEURS: — MM. Armand Chaput, H. G. Bisson, Albert Hudon, L. Larue, F. X. St-Charles, L. A. Wilson.

VOYAGEURS DE COMMERCE: — Président, M. J. H. Paul Saucier; MM. J. F. Loisel, Ludger Gravel, J. A. Brais, L. A. Berti, E. D. Cauchon, Raoul Dupré, Harry Godbout, J. Emile Roy, L. E. Charron, Roméo Brosseau, L. N. Veilleux.

DE L'IMMEUBLE DE LA CHAMBRE: — MM. Frank Pausé, A. P. Frigon, C. E. Martin, J. E. C. Daoust, A. L. Caron.

HAUTES ETUDES COMMERCIALES: — MM. Jos. Contant, H. Laporte, Geo. Gonthier, L. E. Geoffrion, Trefflé Bastien, Ed. Montpetit, Alfred Lambert.

LEGISLATION: — Président, l'hon. N. Pérodeau, C. L.; MM. Léon Garneau, C.R., Ed. Fabre-Surveyer, C.R., J. A. Beaudry, Edmond Brossard, Zéphirin Fillon, A. P. Frigon, Alex. Desmarteau, J. N. Cabana, H. A. Demers.

MINES, BOIS ET FORETS: — Président, M. Léon Gagné; MM. Frank Pausé, Rod. Tourville, Henri Mathieu, Julien Therrien, J. H. Dansereau, Octave Lemay, J. T. Armand, J. T. Marchand, Léon Sohler, Alph. Renaud, J. T. R. Laurendeau.

NOUVEAUTES: — Président, M. Joseph Filliatraut; MM. F. E. Drouin, Alph. Racine, J. N. Dupuis, J. F. Loisel, J. O. Gareau, C. E. Martin.

PRODUITS CHIMIQUES: — Président, M. J. A. E. Gauvin; MM. Henri Lanctôt, Arthur Décar, Henry Miles, J. G. A. Filion, Paul J. Leduc, J. A. Godbout, A. Lebeau.

RECEPTION: — Président, M. Duncan McDonald; MM. Rod. Bédard, Jos. Fortier, J. A. Beaudry, J. F. Loisel, Damase Masson, Alph. Renaud.

TRANSPORTS, POSTES, TELEGRAPHES ET TELEPHONES: — Président, M. C. H. Catelli; MM. Alex. Desmarteau, S. D. Joubert, L. E. Geoffrion, Damase Masson, J. P. Mullarkey, J. B. Baillargeon, W. I. Gear, Duncan McDonald, C. E. Racine.

VINS ET LIQUEURS: — MM. Armand Chaput, H. G. Bisson, Albert Hudon, L. Larue, F. X. St-Charles, L. A. Wilson.

VOYAGEURS DE COMMERCE: — Président, M. J. H. Paul Saucier; MM. J. F. Loisel, Ludger Gravel, J. A. Brais, L. A. Berti, E. D. Cauchon, Raoul Dupré, Harry Godbout, J. Emile Roy, L. E. Charron, Roméo Brosseau, L. N. Veilleux.

DE L'IMMEUBLE DE LA CHAMBRE: — MM. Frank Pausé, A. P. Frigon, C. E. Martin, J. E. C. Daoust, A. L. Caron.

HAUTES ETUDES COMMERCIALES: — MM. Jos. Contant, H. Laporte, Geo. Gonthier, L. E. Geoffrion, Trefflé Bastien, Ed. Montpetit, Alfred Lambert.

LEGISLATION: — Président, l'hon. N. Pérodeau, C. L.; MM. Léon Garneau, C.R., Ed. Fabre-Surveyer, C.R., J. A. Beaudry, Edmond Brossard, Zéphirin Fillon, A. P. Frigon, Alex. Desmarteau, J. N. Cabana, H. A. Demers.

MINES, BOIS ET FORETS: — Président, M. Léon Gagné; MM. Frank Pausé, Rod. Tourville, Henri Mathieu, Julien Therrien, J. H. Dansereau, Octave Lemay, J. T. Armand, J. T. Marchand, Léon Sohler, Alph. Renaud, J. T. R. Laurendeau.

NOUVEAUTES: — Président, M. Joseph Filliatraut; MM. F. E. Drouin, Alph. Racine, J. N. Dupuis, J. F. Loisel, J. O. Gareau, C. E. Martin.

PRODUITS CHIMIQUES: — Président, M. J. A. E. Gauvin; MM. Henri Lanctôt, Arthur Décar, Henry Miles, J. G. A. Filion, Paul J. Leduc, J. A. Godbout, A. Lebeau.

RECEPTION: — Président, M. Duncan McDonald; MM. Rod. Bédard, Jos. Fortier, J. A. Beaudry, J. F. Loisel, Damase Masson, Alph. Renaud.

TRANSPORTS, POSTES, TELEGRAPHES ET TELEPHONES: — Président, M. C. H. Catelli; MM. Alex. Desmarteau, S. D. Joubert, L. E. Geoffrion, Damase Masson, J. P. Mullarkey, J. B. Baillargeon, W. I. Gear, Duncan McDonald, C. E. Racine.

VINS ET LIQUEURS: — MM. Armand Chaput, H. G. Bisson, Albert Hudon, L. Larue, F. X. St-Charles, L. A. Wilson.

VOYAGEURS DE COMMERCE: — Président, M. J. H. Paul Saucier; MM. J. F. Loisel, Ludger Gravel, J. A. Brais, L. A. Berti, E. D. Cauchon, Raoul Dupré, Harry Godbout, J. Emile Roy, L. E. Charron, Roméo Brosseau, L. N. Veilleux.

DE L'IMMEUBLE DE LA CHAMBRE: — MM. Frank Pausé, A. P. Frigon, C. E. Martin, J. E. C. Daoust, A. L. Caron.

HAUTES ETUDES COMMERCIALES: — MM. Jos. Contant, H. Laporte, Geo. Gonthier, L. E. Geoffrion, Trefflé Bastien, Ed. Montpetit, Alfred Lambert.

LEGISLATION: — Président, l'hon. N. Pérodeau, C. L.; MM. Léon Garneau, C.R., Ed. Fabre-Surveyer, C.R., J. A. Beaudry, Edmond Brossard, Zéphirin Fillon, A. P. Frigon, Alex. Desmarteau, J. N. Cabana, H. A. Demers.

MINES, BOIS ET FORETS: — Président, M. Léon Gagné; MM. Frank Pausé, Rod. Tourville, Henri Mathieu, Julien Therrien, J. H. Dansereau, Octave Lemay, J. T. Armand, J. T. Marchand, Léon Sohler, Alph. Renaud, J. T. R. Laurendeau.

NOUVEAUTES: — Président, M. Joseph Filliatraut; MM. F. E. Drouin, Alph. Racine, J. N. Dupuis, J. F. Loisel, J. O. Gareau, C. E. Martin.

PRODUITS CHIMIQUES: — Président, M. J. A. E. Gauvin; MM. Henri Lanctôt, Arthur Décar, Henry Miles, J. G. A. Filion, Paul J. Leduc, J. A. Godbout, A. Lebeau.

RECEPTION: — Président, M. Duncan McDonald; MM. Rod. Bédard, Jos. Fortier, J. A. Beaudry, J. F. Loisel, Damase Masson, Alph. Renaud.

TRANSPORTS, POSTES, TELEGRAPHES ET TELEPHONES: — Président, M. C. H. Catelli; MM. Alex. Desmarteau, S. D. Joubert, L. E. Geoffrion, Damase Masson, J. P. Mullarkey, J. B. Baillargeon, W. I. Gear, Duncan McDonald, C. E. Racine.

VINS ET LIQUEURS: — MM. Armand Chaput, H. G. Bisson, Albert Hudon, L. Larue, F. X. St-Charles, L. A. Wilson.

VOYAGEURS DE COMMERCE: — Président, M. J. H. Paul Saucier; MM. J. F. Loisel, Ludger Gravel, J. A. Brais, L. A. Berti, E. D. Cauchon, Raoul Dupré, Harry Godbout, J. Emile Roy, L. E. Charron, Roméo Brosseau, L. N. Veilleux.

DE L'IMMEUBLE DE LA CHAMBRE: — MM. Frank Pausé, A. P. Frigon, C. E. Martin, J. E. C. Daoust, A. L. Caron.

Adresse Télégraphique
INDUSFRANC, Montréal.

Tél. Main 1680

La Compagnie Industrielle Française

Limitée

8 BOULEVARD ST-LAURENT,
MONTREAL.

IMPORTATEURS EXCLUSIFS
POUR LE CANADA DES
GRANDES MARQUES FRANCAISES:

ORFEVREURIE-ARGENTERIE
"CHRISTOFLE", "GALLIA"

BIJOUX:
"MURAT", "MAGNOR"

MONTRES: "LIP" ETC., ETC.

BUREAU D'ACHATS A PARIS

Oscar Loizelle & Cie

128 RUE ST-DENIS

Entre les rues Ste-Catherine et Dorchester



Nous avons reçu notre assortiment de Tweeds, Draps, Patrons de Vestes et de Pantalons des meilleurs fabricants d'Europe

Les dames trouveront aussi nos salons les dessins les plus nouveaux pour Costumes, venant directement de Paris et de New York.

Notre stock est des plus variés et de la meilleure qualité.

Le travail est soigné et fait par des experts. La coupe est garantie.

Venez choisir votre habit de printemps ou d'été.

RENAUD, KING & PATTERSON Ltee

COIN STE-CATHERINE ET GUY

PUPITRES

CHAISES

TABLES DE BUREAUX

BIBLIOTHEQUES

Ameublements complets de
Bureaux et de Salles de
Réunions de Compagnies
[Board Rooms]



Dépositaires
pour la bibli-
othèque à
section
"MACEY"



Les bonnes confitures font les meilleurs desserts

Qu'elles soient employées pour
la table ou les pâtisseries

KING BRAND

sont toujours les premières

Elles sont faites avec précaution. Les fruits strictement frais et de la meilleure qualité sont seuls employés. Leur usage est recommandé à tous ceux qui tiennent à conserver leur réputation de bons confiseurs.

En boîtes de 5 et 7 livres, en pots, en verres et en seaux de bois.

K. et P. est une marque de confitures pures.

Labreeque & Pellerin

MANUFACTURIERS

MONTREAL

Nos banques ont, en outre, placé aux Etats-Unis, en dehors par conséquent de l'influence directe de la guerre encore une cinquantaine de millions qu'elles pourront faire rentrer au pays, s'il en est besoin.

Sur le *commerce, l'agriculture et l'industrie*, les effets de la guerre seront favorables au Canada pourvu que les grandes voies maritimes restent ouvertes.

Il est vrai que notre commerce d'importation, qui en temps normal dépassait nos exportations de 250,300 millions va être forcément très diminué, mais d'un autre côté nos exportations, contre lesquelles on fera des paiements en or, vont être énormément stimulées.

Le Canada est un pays agricole, et la guerre n'aura pour effet que de lui faire vendre ses produits à des prix plus élevés. — Paralisée par la guerre l'industrie en Europe devra recourir à la nôtre plus tard, comme à celle des Etats-Unis et ce sera encore dans l'intérêt du Canada. Malgré la mobilisation des troupes au Canada, l'industrie ne sera pas désorganisée au point de ne pouvoir suffire.

On ne saurait toutefois dire que la guerre n'aura que des effets bienfaisants pour notre pays. Nous signalerons quelques effets désastreux.

A cause du *manque de capitaux* qui d'ordinaire nous viennent d'Europe, les grands travaux publics devront être temporairement suspendus, et augmenter du coup le nombre des sans-travail. Déjà le gouvernement de la province, des municipalités et même le gouvernement fédéral ont fait savoir que ces travaux seront suspendus; mais ce ne devra être que temporairement. Ce fait, qui en soi, pourrait paraître plus désastreux, sera encore avant longtemps en suspend, notre commerce d'exportation augmentera, et l'or viendra remplir nos caisses. Le commerce extérieur pendant la guerre au lieu de drainer nos capitaux et de nécessiter des emprunts à l'étranger, va établir un courant d'or étranger vers le Canada.

Ainsi notre besoin d'emprunt sera diminué, et nous pourrions libérer des ressources considérables que nous pourrions employer lucrativement à nos affaires domestiques et à notre production pour l'exportation.

Notre *marine marchande* aura à souffrir de la guerre pendant quelques semaines. Comme nous le disions plus haut, les capitaines n'osent pas se risquer en pleine mer et hasarder de faire capturer leurs vaisseaux; c'est ainsi qu'un grand nombre de navires chargés de blé, et de produits alimentaires n'ont pu quitter notre port après la déclaration de guerre par l'Angleterre à l'Allemagne. Les taux d'assurance maritimes ont haussé d'une manière considérable.

Enfin le *coût de la vie* va nécessairement augmenter à cause de la guerre. Les hostilités entre l'Angleterre et l'Allemagne, ouvertes le 4 août, eurent pour effet dès le lendemain de faire monter les prix, et on vit se produire une progression constante des prix.

C'est ainsi que, depuis lundi, le prix du sucre a changé pas moins de quatre fois, toujours en augmentant naturellement, et qu'aujourd'hui, la plupart des produits importés d'Europe se vendent de 20 à 25 pour cent plus cher que la semaine dernière.

Dans toutes les épiceries on rapporte que nombre de gens font en ce moment des provisions considérables des produits de première nécessité, en prévision d'une nouvelle hausse des prix. On dit même qu'un hôtelier d'un place importante aux environs de Montréal, est venu hier en ville, ayant en poche une somme de \$50,000, et a essayé d'acheter de grosses quantités de cognac et de gin, aux prix du jour, mais que, dans toutes les maisons de gros qu'il a visitées, on lui a répondu qu'on ne pouvait lui livrer plus d'une caisse de chacune de ces liqueurs à la fois, vu qu'on n'était pas certain de pouvoir en renouveler l'approvisionnement avant plusieurs mois.

	Prix	
	ancien	nouveau
Beurre	25c	28c
Oeufs	21c	30c
Farine (100 lbs)	\$3.25	\$3.75
Sucre (10 lbs)	45c	54c
Cassonnade (10 lbs)	43c	49c
Macaroni	9c	11c
Vermicelle	8c	10c
Conserves de saumon	19c	25c
Sardines	8c	10c
Moutarde King	11½c	14c
Huile Puget	45c	50c
Huile Puget	89c	\$1.00
Allenbury	79c	\$1.25
Nestle Food	35c	50c
Brandy (Hennessy)	\$1.09	\$1.24
Brandy (Martel)	\$1.09	\$1.24
Brandy (Richard)	79c	92c
Brandy (Frapin)	79c	92c
Gin De Kuyper	26c	30c
Gin De Kuyper	56c	60c
Gin De Kuyper	86c	95c
Dubonnet	89c	\$1.00
Byrrh	89c	\$1.00
Sauterne	99c	\$1.10

Tous les porters anglais ont augmenté de 25 pour cent ainsi que les conserves de pois importées de France et il est certain que d'ici à quelques jours tous les produits qui nous sont envoyés chaque année d'Europe verront leurs prix hausser de 20 à 25 pour cent.

Plusieurs produits pharmaceutiques que l'on trouve dans les magasins de marchandises sèches se vendent aussi plus cher. C'est ainsi que la Camomille coûte aujourd'hui \$2.25 au lieu de \$1.49 qu'elle se vendait auparavant et l'Histogéol \$1.80 au lieu de \$1.39.

Aucune hausse ne s'est encore produite dans le prix des tissus, mais comme nous le faisait remarquer ce matin un marchand, cela ne saurait tarder, tout au moins en ce qui regarde les toiles, les dentelles et les étoffes importées d'Europe.

Nous apprenons au moment d'aller sous presse que le Parlement convoqué d'urgence pour le 18 août, sera appelé à faire quelque chose pour empêcher la hausse des prix.

Telle est la situation nouvelle faite à notre pays par la guerre. C'est à nous de faire des vœux pour que ce grand conflit prenne fin au plus tôt, pour le plus grand bien de tous.

Synopsis des Règlements des Terres du Nord-Ouest Canadien.



Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, à la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou à la sous-agence de terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence (mais non à une sous-agence), à certaines conditions.

Devoir.—Un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres, à certaines conditions. On exige une maison habitable, excepté si la résidence est dans le voisinage.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura la préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix \$2.00 l'acre.

Devoir.—Devra demeurer six mois chaque année au cours de trois ans à partir de la date de l'entrée du homestead, y compris le temps requis pour obtenir la patente du homestead de cultiver cinquante acres en plus. On peut obtenir la patente de préemption en même temps que celle du homestead, à certaines conditions.

Un colon qui aura forfait ses droits de colon, pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix \$3.00 l'acre.

Devoir.—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver 50 acres et bâtir une maison valant \$300.

La superficie à mettre en culture peut être réduite, dans le cas de terre raboteuse, mauvaise ou rocheuse. On peut substituer du bétail à la culture, à certaines conditions.

W. W. CORY, C.M.G.,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

CRÈME A LA GLACE.

CRÈME.

BEURRE,

Montreal Dairy Company
LIMITED

250

AVENUE PAPINEAU

MONTREAL.

Le "Prêt Immobilier Limitée"

EDIFICE DANDURAND, Chambre 30
coin des rues St-Denis et Ste-Catherine

Tel. Bell Est 5779

MONTREAL

BUREAU DE DIRECTION

Président: M. J.-A.-E. Gauvin, pharmacien, ancien échevin; Vice-Président: M. L.-A. Lavallée, maire de Montréal; Secrétaire-Trésorier: M. Arthur Gagné, avocat; Directeurs: M. L. E. Geoffrion, ancien président de la Chambre de Commerce du District de Montréal, membre de la Commission du Havre de Montréal; M. le Dr P. Goyette, ancien maire de Magog; M. le Dr P.-P. Renaud, capitaliste; M. F.-E. Fontaine, directeur-gérant de "The Canadian Advertising Limited"; Gérant: M. L.-W. Gauvin, ex-inspecteur et surintendant de la Metropolitan Life Ins. Co.

SI VOUS AVEZ BESOIN DE CAPITAL

pour acheter une propriété ou pour bâtir, inscrivez-vous au "Prêt Immobilier, Limitée," qui vous prêtera ce capital sans intérêt, avec grandes facilités de remboursement.

Les facilités de remboursement des prêts faits à ses membres par le "Prêt Immobilier Limitée" sont telles qu'elles représentent à peu près l'intérêt que l'on aurait à payer sur un emprunt ordinaire.

REPRESENTANTS DEMANDES.—Le "Prêt Immobilier, Limitée" n'a pas encore d'agents dans tous les Districts et est disposé à entrer en pourparlers avec des représentants bien qualifiés.

Ecrivez ou téléphonez pour avoir la brochure explicative gratuite.

**Valises
Harnais
Sacoches**

Valises pour Voyageurs de Commerce, faites sur commande



Selles, Couvertes pour chevaux,
Sacs de Voyages, Etc.

FABRIQUE DE

Lamontagne Limitée

BLOC BALMORAL

RUE NOTRE DAME OUEST, MONTREAL, CAN.



FUMEZ LES
CIGARETTES
SWEET CAPORAL

elles sont d'une pureté
absolue.

AVOCATS

W. A. BAKER, C.R.

AVOCAT

Tél. Main 1762

58, rue St-Jacques

Edmond Brossard
AVOCAT

Etude légale LeBlanc, Brossard & Forest

Edifice DU Credit Foncier

Tél. Main 315

35, St-Jacques Montreal

F. W. Hibbard, C.R.

Louis Gosselin, C.R. Hon. R. Dandurand, C.R.
Conseil**HIBBARD & GOSSELIN**
AVOCATS

Tél. Main 1453

Tél. Main 2635

107, rue St-Jacques, Montréal

Tél. Bell Main 2279.

A. PAPINEAU MATHIEU

De la Société Légale Mullin & Mathieu

AVOCAT

401 et 402, Edifice de la Banque d'Epargne

180, rue St-Jacques, MONTREAL

Tél. Main 7739

Cables "FABSURVEY"

Surveyer, Ogden, & Mariotti

Avocats, Solliciteur, et Commissaires.

EDIFICE DOMINION EXPRESS,

145, rue ST-JACQUES, MONTREAL

E. Fabre-Surveyer, C.R.

Paul Surveyer

Charles G. Ogden
Humbert Mariotti

Tél. Main 7591

Rés. St. Louis 7543

YVON LAMONTAGNE, B. A., LL. B.,

AVOCAT

Chambre 104

32 RUE ST-JACQUES,

MONTREAL

LA BANQUE NATIONALE

FONDÉE EN 1860

Capital - \$2,000,000
Réserve - \$1,700,000

Notre système de Mandats de Voyage

a donné satisfaction à tous nos clients relativement à la Rapidité, la Sureté et l'Economie. Le public est invité à prendre avantage de toutes les facilités qu'il présente.

Notre succursale à Paris, 14, rue Auber

est reconnue indispensable pour les touristes canadiens en Europe.

Transfers de Fonds, Perception, Crédits Commerciaux en Europe, aux Etats-Unis et en Canada, effectués aux taux les plus bas.

135 Bureaux dans la
Province de Québec.

INGENIEURS-CIVILS

TEL BELL MAIN 8240

DE GASPE BEAUBIEN

INGENIEUR-CONSEIL

Estimés, Plans et Devis.

Ch. 18 Edifice Assurance Royale

PLACE D'ARMES, MONTREAL

Tél. Bell Main 874.

A. & E. LOIGNONINGENIEURS
CIVILS

17, Cote de la PLACE d'ARMES

MONTREAL

S. A. BAULNE, B. A. Sc.-I.C. Prof. à l'Ecole Polytechnique, Membre de la Société des I. C. Canadiens, Membre de la Société des I. C. de France, Membre de la Corp. Arp. de Québec.

BAULNE & MERCIER

INGENIEURS CONSEILS & GEOMETRES

703 EDIFICE SHAUGHNESSY, rue McGill, - MONTREAL

TELEPHONE MAIN 4348

Arpentages
Plans
Devis
Estimés
Surveillance
Expertise
Rapports

Ponts, Routes et Chemins de Fer.

Cadastré, Bornage.

Pavages, Aqueducs, Egouts.

Constructions Métalliques et Béton Armé.

Construction et Installation d'usines.

Installation de Pompes à Eau etc.

Municipalisation, Syst. me d'égoutage.

Surveyer & Frigon

INGENIEURS-CONSEILS

Expertises, Levées de Plans, Estimation
et Projets

Rapports techniques et financiers

Bureau principal: 56 COTE BEAVER HALL

Téléphone: Uptown 3808

MONTREAL.

NOTAIRES

Tél. Bell 1859.

Léandre Bélanger

Adrien Bélanger

Belanger & BelangerNOTAIRES, COMPTABLES
et COMMISSAIRES

30, rue ST-JACQUES,

MONTREAL

NOTAIRE

R. FARIBAUT

NOTAIRE

Successeur de Leclerc & Faribault

90, RUE ST-JACQUES

Tél. Main 678

MONTREAL

Argent à prêter sur hypothèque

Tél. Bell Main 7785.

Résidence: 495 Duluth Est

Tél. St-Louis 3585

LUCIEN GIROUX

NOTAIRE

Argent à prêter, règlement de successions.

43, RUE SAINT-GABRIEL,

MONTREAL

Edifice F.-X. ST-CHARLES Ltée

W. J. PROULX, LL. B.

JOS. PROULX, LL. L.

Bureau du soir:

Bureau du soir:

1226, Boulevard St-Laurent

2887 Boulevard St-Laurent

Tel. St-Louis 1760

PROULX & PROULX

NOTAIRES

EDIFICE BANQUE NATIONALE

66, RUE ST-JACQUES

Tel. Bell Main 2959

Téléphone: Main 4306-4307

Maurice Loranger, LL.L.

M. Séguin, N.P.

B. Melançon, LL.L.

Loranger, Seguin & Melançon

NOTAIRES

Edifice de la Banque Nationale

99 RUE ST-JACQUES,

MONTREAL

PATENTES
OBTENUES PROMPTEMENT

Dans tous les pays.

Pour renseignements, demandez le Guide de l'Inventeur, qui vous sera envoyé gratis par MARION & MARION

564 rue Université [angle rue Ste Catherine, Montréal]
Phone: up 6474

Ubalde Garand

Tanerède D. Terroux

GARAND, TERROUX & CIE

Banquiers & Courtiers

18, rue Notre-Dame Ouest

MONTREAL

Près de la Place d'Armes

Tél. Bell Main 6629

J. B. D. LégaréCourtier en Immeubles
et Promoteur

11, rue ST-JACQUES,

MONTREAL

Le numéro de luxe sur le canal de la Baie Georgienne

Le numéro de luxe souvenir publié du Bulletin de la Chambre paraît avoir obtenu un grand succès, si nous en jugeons par les appréciations de la presse de tous les pays et par la demande qui nous est faite.

Les journaux n'ont pas ménagé leurs éloges à notre Chambre pour ce travail, publié dans le but de mieux faire connaître "urbi et orbi" pourrions-nous dire, ce vaste projet du Canal de la Baie Georgienne.

Le 23 juillet la "Presse" écrivait sous le titre "Un document utile", l'article suivant:

"Nous devons à la gracieuseté de la Chambre de Commerce du District de Montréal de posséder un exemplaire de luxe de son dernier bulletin mensuel.

"C'est un document précieux que tous les hommes d'affaires devraient lire et conserver. Il met en parfait relief les différentes étapes par où est passé le projet du Canal de la Baie Georgienne depuis plus de vingt ans. Il contient en même temps un plaidoyer puissant en faveur de cette route maritime nationale que les deux partis politiques ont approuvé à l'unanimité, sans jamais en décréter la construction.

"Nous avons déjà eu l'occasion de le dire, c'est grâce au travail constant et judicieux de la Chambre de Commerce de Montréal, que le public a pu remettre à l'étude un projet vieux de plus de cinquante ans et dont les plans poussiéreux devaient bientôt meubler le Château Ramesay, pour perpétuer l'imprévoyance ou l'apathie de nos hommes d'État.

"Quand même notre Chambre de Commerce n'aurait que cet acte à son crédit, elle aurait déjà amplement prouvé son utilité. Mais son champ d'action est beaucoup plus vaste. De ses divers comités, composés des hommes les plus en vue du commerce, de l'industrie, de la finance et des professions libérales sont sorties des solutions heureuses aux problèmes nombreux qui occupent l'attention de nos législateurs.

"Nous souhaitons donc à cette institution, qui fait vraiment honneur à Montréal, de continuer la brillante mission qu'elle s'est imposée et de marcher toujours de succès en succès.

"Nous l'avons jusqu'à présent secondée de notre mieux dans les efforts gigantesques qu'elle a faits dernièrement pour créer un puissant courant d'opinion en faveur du Canal de la Baie Georgienne. Nous sommes encore prêt à l'aider à l'avenir".

Sous ce titre "Un beau travail" la "Patrie" écrivait à son tour le 29 juillet.

"La Chambre de Commerce du District de Montréal a publié un numéro spécial de son "Bulletin" consacré à la question du canal de la Baie Georgienne.

"Cette publication restera nous en sommes sûrs, comme l'une des plus remarquables oeuvres de publicité que la Chambre de Commerce a entreprises depuis sa fondation.

C'est un travail qui fait grandement honneur à ceux qui y ont contribué."

Le "Montreal Herald et Telegraph" donnait son appréciation de ce numéro dans l'article suivant publié le 23 juillet:

"The Chambre de Commerce has just issued an exceedingly attractive booklet in the interests of its campaign for the construction of the Georgian Bay Canal by the federal Government. It is 150 page souvenir number, splendidly printed and profusely illustrated with pictures of the ports involved in the scheme, the rivers, and gentlemen who have given much time and work to the advancement of the Georgian Bay Canal project.

"The book is entitled "A Great Canadian Waterway in Canadian Territory" or "The Georgian Bay Canal". It is accompanied by two maps illustrating the route of the canal, and showing the levels of the route at all of the important points along the route from the Georgian Bay to Montréal. It is a complete analysis of the gigantic scheme to link the upper lakes to this port by a short water route from Georgian Bay, through Lake Nipissing and the Ottawa River.

"The special issue is divided into five parts. The first deals with the organization of the Chambre de Commerce, and its problems and objects. In the next section the general scheme of the Georgian Bay Canal project is discussed -- its history, location, the route, and all the problems which are associated with the enormous proposal. It relates, too, the story of the endeavor of the Chambre de Commerce to advance the scheme and the views of the public on the question.

"The mass meetings which have been held there at various times to discuss the canal are recalled, as well as the great story of the large delegation which went to Ottawa last winter to urge the importance of the work upon the Federal Government.

"Montreal is the theme of the third section, its population, industries, opportunities and manufactures. The fourth division describes the city of Quebec, while the fifth discusses the economic condition of the Dominion with a view to proving that it is well able to undertake the construction of the Georgian Bay Canal.

"The entire issue is a credit to the Chambre de Commerce, and forms a concise argument for the construction of the canal by the Federal Government."

Le "Canada" puis le "Evening News" ont aussi fait une élogieuse appréciation du travail de la Chambre.

En outre de cela les journaux de tous les pays ont annoncé la publication de ce numéro de luxe, et tous les jours nous recevons de partout des demandes. Il en est venu d'Ottawa, de Toronto, de Ste-Catherines (Ont.), de Port Arthur, de Winnipeg, de Vancouver, de St-Jean (N. B.), de Dauphin (Man.), de Québec, et fait digne de mention, le plus souvent ces demandes viennent de citoyens de langue anglaise.

La Chambre n'épargnera rien pour répandre ce travail qu'elle a préparé en vue de faire connaître le projet du Canal de la Baie Georgienne; déjà ses membres ont été

servis par livraison spéciale, maintenant ce numéro sera adressé aux députés d'Ottawa et de Québec, aux autorités municipales; aux présidents de toutes les grandes organisations commerciales du pays et aux maires des municipalités.

Ainsi répandu ce projet recueillera encore des adhésions, et ainsi la Ligue du Canal de la Baie Georgienne, qui maintenant va continuer la campagne, pourra compter sur un appui plus fort, et plus nombreux.

Les hommes d'affaires et la Chambre de Commerce

*Une idée à répandre par les membres de notre association.
— Quel bien pourrait leur faire notre institution.*

D'un discours du Très Honorable Lord Southwork, président de la Chambre de Commerce de Londres, prononcé le 22 avril 1914, nous voulons souligner un passage aux membres de la Chambre de Montréal, pour les inciter à aider la propagande au recrutement parmi les hommes d'affaires de notre cité.

Lord Southwork faisait la revue des travaux de la Chambre de Commerce de Londres, à la fin de sa trente-deuxième année, et signalait l'augmentation du nombre de membres; à ce fait il attribuait les raisons qui décident les hommes d'affaires à faire partie des Chambres de Commerce.

"Il est impossible aux services gouvernementaux disait Lord Southwork, de régler individuellement tous les griefs dont souffrent les négociants et les difficultés qui les embarrassent.

"Les services publics n'ont ni le personnel, ni le temps pour accomplir une tâche aussi gigantesque. Il y a, par exemple, un grand nombre de cas isolés où les banquiers, les marchands, les manufacturiers ont le droit de recevoir l'attention et l'assistance la plus sérieuse du gouvernement. Mais il y a aussi un grand nombre d'autres questions de moindre importance, qui s'adressent aux hommes d'affaires, et qui doivent être étudiées et réglées par les Chambres de Commerce, pour être remises ensuite toutes prêtes aux départements publics.

"Maintenant prenez notre Chambre avec ses diverses organisations se chiffrant à 45, et qui, peuvent être renforcés, et considérez de plus, qui si tous les manufacturiers les marchands et les négociants voulaient réunir leurs griefs et leurs suggestions, avec quelle puissance ils pourraient tous ensemble les présenter aux gouvernements pour obtenir son attention et son action?

Dans mon opinion aucune action individuelle peut être comparée à une puissance aussi concentrée, et je le répète, aucun gouvernement n'a ni personnel, ni le temps pour s'occuper de chacun de ces cas individuels."

Ce que dit Lord Southwork de la Chambre de Commerce de Londres peut s'appliquer à la Chambre de Com-

merce de Montréal. Ni le gouvernement du Canada, ni celui de la province n'ont le personnel et le temps de s'occuper de chacun des griefs et de chacune des difficultés dont souffrent les hommes d'affaires à Montréal; or la Chambre de Commerce, par l'intermédiaire de ses comités qui se chiffrent à 17, peut rendre aussi des services considérables à toutes les diverses branches du commerce.

Ses divers comités s'occupent tout d'abord des affaires municipales, de l'Agriculture et de la Colonisation, des Produits laitiers, de la Comptabilité, des Cuirs et Peaux de l'Enseignement technique ou commercial, des Industries manufacturières, des Epicerie et des produits alimentaires, des Expositions et des musées, de la Quincaillerie, de la Législation commerciale ou financière, des Mines et Bois et Forêts, des Nouveautés, des Produits chimiques, des Transports, des Postes, Télégraphes et Téléphone, des Vins et Liqueurs, des Voyageurs de Commerce; avec un organisme qui étend ainsi son action dans autant d'importantes branches, quels avantages les hommes d'affaires peuvent-ils retirer!

C'est aux membres de la Chambre de le dire à leurs confrères, pour les inciter à se joindre à eux, pour collaborer ensemble, au sein de la Chambre à l'expansion commerciale de notre métropole.

La population de Montréal

La métropole et sa banlieue compte environ 700,000 âmes.

L'almanach des adresses de la maison Lovell vient d'être publié et comme les années dernières il contient des renseignements utiles sur la population de notre ville.

Le livre contient environ 197,200 noms représentant une population de 690,217 âmes pour la ville de Montréal et la banlieue; ou, en déduisant Westmount, 18,000; Maisonneuve, 36,607; Outremont, 10,000 et Verdun, 30,000 laissant à la ville de Montréal seule, une population de 595,600 âmes. Dans la ville et la banlieue, 4,626 maisons, logements et habitations, 506 magasins, 176 bureaux non occupés, en, en réparation ou en construction. Dans 100 édifices pour bureaux, contenant 3,754 locataires, seulement 264 ne sont pas loués. Dans la plupart des grands édifices, la grande partie des bureaux sont loués.

Dans la ville et la banlieue, on compte maintenant 1,342 rues. Le livre contient aussi de précieux renseignements sur la population, les lignes et autres renseignements sur les petites villes aux environs de la métropole.

Il contient aussi une table complète des populations des grandes villes canadiennes et de cette liste, nous tirons celle des villes suivantes: Montréal, 595,600; Toronto, 505,807; Winnipeg, 276,177; Vancouver, 202,078; Ottawa, 100,180; Québec, 92,000; Maisonneuve, 36,607; Verdun, 30,000; Hull, 22,000; Sherbrooke, 18,500; Westmount, 18,000; Trois-Rivières, 18,000; Lachine, 15,000; Outremont, 10,000 et autres renseignements non moins intéressants.

Les affaires en juillet

Comme on le verra à la lecture des bulletins des agences commerciales qui nous sont servis toutes les semaines, la situation économique ne s'est pas sensiblement améliorée au cours du mois de juillet. Toutefois les faillites du mois ont été moins nombreuses et leur passif total moins élevé. En juin il y eut 47 faillites avec un passif total de \$630,000, tandis qu'en juillet le nombre a été de 37 avec un passif de \$608,000. Voici maintenant les bulletins du mois.

SEMAINE FINISSANT LE 11 JUILLET.

Circulaire Dunn

Le commerce en gros est calme ainsi que cela se produit généralement. Le commerce en détail, à Montréal est également ralenti par suite du départ à la campagne de nombre de familles aisées.

L'industrie est toujours peu active et la demande de métaux est au-dessous de la normale. Dans la ferronnerie les affaires marchent bien, mais les matériaux de construction, les charpentes ne sont guère demandés.

Le mouvement d'affaire dans l'épicerie est normal et les affaires se maintiennent à la normale. Le sucre est assez demandé sur la base de \$4.50 pour le granulé Standard. La mélasse est dépréciée et se vend à 10c au-dessous du prix de l'an dernier à pareille date.

La demande de peaux vertes suffit à absorber l'offre. Les prix du cuir se maintiennent grâce à quelques exportations de semelles aux Etats-Unis.

Les fourreurs déclarent à l'unanimité que jamais ils n'ont vu les affaires si mal en point. Les ventes de juin à Londres se sont effectuées à de très lourdes baisses sur celles de mars et de janvier.

Les marchands en gros de tissus et nouveautés se plaignent du calme plat. Ils reconnaissent toutefois que les affaires du semestre sont aussi bonnes que celles de la période correspondante de l'an dernier. On signale à Londres une hausse de 5 pour cent à 7½ pour cent sur les laines.

Le mouvement des grains dans le port est énorme: nos exportations constituent un record et dépassent d'une dizaine de millions de boisseaux celles des précédentes semaines.

Les élévateurs sont encombrés et les navires manquent pour le transport de nos céréales.

Les rentrées ne s'effectuent que lentement.

Dix faillites se sont produites pendant la semaine dans le district. Leur passif totalisé est de \$150,000.

Circulaire Bradstreet

Le commerce en gros s'améliore visiblement. Les stocks sont à peu près épuisés et les commandes de la campagne commencent à arriver. Les compagnies de voiturage et de messagerie sur route suffisent à grand-peine au transport des marchandises: c'est un excellent symptôme de reprise des affaires.

On est assuré d'une bonne récolte en province tandis que celle de l'Ouest dépassera tout ce qui s'est encore vu. Nous avons exporté de Montréal pendant la semaine, vingt-cinq millions de boisseaux de blé et les élévateurs sont encore encombrés.

Nous commençons à exporter beaucoup de fromage en Angleterre; les Américains commencent à nous demander du beurre et du fromage.

L'industrie de la chaussure n'est pas très active en raison des énormes stocks dont les marchands de gros sont encombrés. Les peaux de mouton ont subi une légère hausse tandis que les autres peaux se maintiennent à leurs prix de la semaine dernière.

Les pommes de terre se font rares et les prix montent rapidement.

Le commerce en détail à Montréal est ralenti par suite du départ à la campagne de très nombreuses familles.

Les rentrées s'effectuent normalement.

SEMAINE FINISSANT LE 17 JUILLET.

Circulaire Dunn

La situation commerciale ne s'est pas modifiée cette semaine. La vague de chaleur n'a pas stimulé le commerce en gros et nombre de voyageurs de commerce sont en ce moment en vacances. Le commerce en détail à Montréal est affaibli.

L'industrie métallurgique est très peu active et les représentants au Canada des aciéries anglaises n'obtiennent qu'un petit nombre de commandes.

Les filatures ne marchent que quatre jours par semaine et les tissus ne se vendent guère.

Les rentrées s'effectuent presque normalement dans les vieilles provinces, mais laissent à désirer dans l'Ouest.

Les indications agricoles sont assez bonnes, mais les voyageurs de commerce conseillent à leurs maisons d'être prudentes et de ne pas consentir volontiers à de nouveaux crédits.

On fait les foin un peu partout dans la région de Montréal. Le rendement de la terre est inférieur à la moyenne, mais la chaleur de ces jours derniers a fait beaucoup de bien aux grains.

Quinze faillites se sont produites pendant la semaine dans le district. Leur passif totalisé atteint \$215,000.

Circulaire Bradstreet

Les indications du commerce en gros sont cette semaine plus rassurantes. Les marchands de la campagne font plus facilement face à leurs échéances. Le commerce est moins important que l'an dernier à pareille date, mais les marchands en détail s'adaptent visiblement aux conditions qui leur sont faites.

L'attention se concentre sur les indications de la récolte prochaine.

L'argent rentre mieux et la situation s'améliore visiblement, à ce point de vue tout au moins. L'argent est assez demandé, mais le marché monétaire n'est pas précisément actif. L'argent à vue est à 6 p.c. et l'argent à terme à 6 1-2 p.c.

Le beurre a tendance à baisser; le fromage est ferme. Les prix du cuir se maintiennent, bien que la demande soit faible. La laine n'est que peu demandée.

SEMAINE FINISSANT LE 24 JUILLET

Circulaire Dunn

Le commerce en gros est toujours ralenti et les affaires ne sont pas très actives chez les détaillants. On pré-

voit qu'il en ira de même jusqu'à la rentrée des classes qui a lieu en septembre. A cette époque les familles aisées rentrent de la campagne, de la montagne et du bord de la mer. Il en résulte un mouvement d'affaires assez important dans les grands magasins.

On n'importe pas beaucoup de fer et d'acier d'Angleterre. Le No 1 d'Europe ne se vend que \$23.00.

La plupart des manufactures de chaussures ne marchent qu'à des heures réduites. Le marché des cuirs et peaux vertes est peu actif mais les prix se maintiennent.

Dans l'épicerie il ne s'est rien produit pendant la semaine qui vaille note. On signale toutefois que la mise en conserves des petits pois est de 60 p.c. à 65 p.c. inférieure à la normale. Le sucre est très demandé, mais les prix se maintiennent assez bien.

Les maisons de tissus et nouveautés en gros commencent à faire leurs livraisons d'automne, mais les commandes n'arrivent plus guère et les confectionneurs et les fourreurs ne sont pas très occupés. Plusieurs placiers français en tissus fins sont arrivés à Montréal cette semaine, mais ils n'ont pas fait de très belles affaires.

Les rapports de la récolte de l'Ouest sont contradictoires. Dans l'ensemble on en peut cependant dire qu'ils sont satisfaisants.

Le mouvement des grains est toujours énorme et nos exportations dépassent jusqu'ici celles de l'an dernier à pareille date. En plus des navires réguliers 55 "tramps steamers" ont pris des chargements dans notre port depuis l'ouverture de la navigation. On en attend un égal nombre d'ici la fin de septembre. Le blé que nous exportons provient dans une large proportion de l'ouest américain.

Les perceptions et recouvrements sont toujours lents.

Pendant la semaine dix faillites se sont produites dans le district. Leur passif totalisé n'edépasse pas \$107,000.

Circulaire Bradstreet

La confiance renaît et l'optimisme se généralise rapidement.

La vague de chaleur que nous avons ces jours derniers subie, a stimulé très sensiblement la vente des vêtements légers. Plusieurs maisons signalaient que les commandes d'hiver accusent dans l'Ouest et en Province une très sensible augmentation. Dans l'épicerie en gros les affaires sont beaucoup meilleures. Les commandes de bottines sont plus nombreuses et les marchands semblent acheter avec moins de crainte.

L'industrie du bâtiment et les matériaux de construction ne se vendent pas beaucoup. Dans la ferromerie il semble que les affaires aillent un peu mieux.

La viande sur pieds de porc et boeuf a subi une sensible hausse pendant la semaine.

Le taux de l'argent se maintient et la tension monétaire est toujours sensible. On espère que la récolte va améliorer la situation.

* * *

Voici maintenant le rapport des banques canadiennes à la fin de juin publié par le Ministère des Finances le 24 juillet.

A la fin de l'exercice écoulé l'augmentation des dépôts s'établissait à plus de quinze millions.

D'autre part les prêts à vue à l'étranger accusaient une augmentation de plus de sept millions. Les prêts courants au Canada demeurent stationnaires.

Les prêts courants consentis à l'étranger par nos banques accusent une diminution de plus de cinq millions.

Le bilan comparatif de nos banques s'établit comme suit:

	Juin	Mai
Circulation	\$ 99,138,029	\$ 97,760,921
Dépôts à vue	3,555,006,229	340,748,488
Dépôts à terme	663,650,230	663,945,753
Dépôts à l'étranger	103,061,603	95,392,439
Passif totalisé	1,330,488,767	1,301,012,035
Encaisse métallique	46,108,956	45,112,027
Billets du gouvern.	92,114,482	93,817,657
Réserve d'or	3,050,000	3,550,000
Prêts à vue au Canada	67,401,484	67,210,504
Prêts à vue à l'étrang.	137,120,167	129,897,328
Prêts cour. au Canada	838,276,428	838,462,683
Prêts cour. à l'étrang.	46,186,834	51,812,875
Actif totalisé	1,575,307,596	1,345,890,003

* * *

Les compensations du mois de juillet.

Les compensations canadiennes, en juillet, dépassent de \$30,000,000 celles des mois précédents. Le chiffre des affaires de banque, effectuées pendant le mois atteignent le chiffre de \$268,847,793, soit une augmentation de \$25,000,000 sur celles du mois correspondant de l'an dernier.

Malgré l'énorme augmentation des compensations de juillet, celles de l'année à date qui atteignent \$1,611,469,130, accusent sur celles de la période correspondante de l'an dernier une diminution de \$28,000,000.

La marche des compensations indiquerait une amélioration de la situation si nous n'avions pas eu la crise terrible de ces jours derniers et les perspectives de la guerre en Europe. Il est certain que l'augmentation des compensations résulte du mouvement des grains qui est énorme depuis quelques semaines. La chose que personne ne s'expliquait il y a quelques jours est maintenant très compréhensible. C'est l'Angleterre qui à l'approche de la crise effroyable à laquelle elle fait face, commençait à faire silencieusement ses approvisionnements. Quoiqu'il en soit l'augmentation des compensations de juillet succède à une diminution de \$8,000,000 en juin. Il y a là une indication certaine de l'accélération des affaires commerciales.

La statistique mensuelle des compensations canadiennes totalisées se lit comme suit:

	1914	1913
Janvier	\$ 224,224,521	\$ 247,913,102
Février	210,183,428	210,727,399
Mars	212,186,053	207,856,733
Avril	226,507,036	238,081,963
Mai	234,782,296	248,445,965
Juin	234,737,813	242,716,548
Juillet	268,847,793	243,647,983
Total	\$1,611,468,940	\$1,639,389,693

Un remède à la crise actuelle

La vente des produits canadiens de préférence aux produits importés est un remède au coût élevé de la vie.

Le problème du coût de la vie a fait l'objet de bien des discussions et a soulevé depuis peu de nombreuses polémiques; on s'est évertué de toutes parts à trouver un remède efficace au malaise provoqué par le prix exorbitant de la vie et les solutions les plus diverses ont été mises en avant sans qu'il soit possible de distinguer à première vue leur valeur intrinsèque. Il est indéniable que depuis dix ans la vie, surtout au Canada, a augmenté dans des proportions anormales et l'on s'effraye à bon droit de ce mouvement ascensionnel toujours croissant en se demandant avec anxiété où il s'arrêtera et s'il ne donnera pas naissance à une faillite générale. Des économistes éprouvés ont tenté de découvrir les causes de ce déplorable surenchérissement pour arriver théoriquement à des conclusions susceptibles d'apporter quelque soulagement à cet état de choses qui menace de devenir un véritable fléau, mais leurs moyens ne sont pas de ceux qu'on peut mettre aisément en pratique alors qu'il en est de si simples qu'un peu de bonne volonté pourrait mettre en marche.

Si le Canada tient la tête de l'échelle de l'augmentation du coût de la vie depuis une dizaine d'années, c'est à coup sûr parce qu'il est le pays dont l'essor a été le plus considérable pendant cette dernière période, le développement d'un pays exige une rançon, nous n'avons pas échappé à cette particularité et en somme il faut se louer qu'elle ne soit pas meurtrière comme celles qui ont affligé d'autres pays et dont l'histoire nous donne les récits terrifiants; nous voulons spécifier la guerre. La lutte qui nous occupe présentement est beaucoup plus pacifique et offre un caractère de beaucoup moins de gravité, encore qu'il ne faille pas négliger d'endiguer le flot montant et de faire disparaître ce qui serait un sérieux empêchement au développement du Canada. Certes, le coût peu rationnel de la vie est bien de nature à éloigner de notre pays ceux qui seraient disposés à y venir planter leur tente et il crée, dans une certaine mesure, parmi les classes laborieuses qui contribuent cependant à faire de notre pays ce qu'il est en passe de devenir, une situation de gêne qui n'est pas loin parfois de la misère. Il est donc grand temps de réagir par les moyens dont nous disposons et dont l'application peut être immédiate.

Si l'on jette un coup d'oeil sur l'essor de notre industrie depuis dix ans ou plutôt pendant la période de 1900 à 1910, date du dernier recensement de ce genre, on reste ému de l'étendue du chemin parcouru. Pendant ce laps de temps le nombre des établissements manufacturiers augmenta de 4,559; le capital engagé s'accroît de \$798,829,009 le contingent des employés grossit de 175,708 personnes, les gages et salaires montent de \$127,274,301 et la valeur de la production enregistre une avance de \$683,722,157.

A considérer ces chiffres, on peut penser à juste raison qu'un tel développement, loin d'aggraver la crise de l'augmentation de la vie, est bien fait pour y apporter quelque soulagement, puisque le pays produit sur place, à un prix forcément réduit, un approvisionnement considérable que nous étions obligés autrefois d'aller chercher en pays étran-

ger, souvent de l'autre côté des mers, consommant des produits grevés de lourds impôts et du coût d'un transport onéreux.

Malheureusement, si nous étendons le cercle de notre investigation, nous constatons que, tandis que notre industrie faisait ces pas de géant, l'importation suivait le même mouvement, voyant ses chiffres grossir de façon surprenante, alors qu'on aurait pu penser que l'établissement de nouvelles industries au pays, et l'augmentation de la production sur place devait entraîner un mouvement inversement proportionnel dans les importations. Sans doute, dira-t-on, si l'industrie et importations ont progressé parallèlement, c'est que les moyens qu'ils offraient de nous approvisionner étaient tout juste suffisant pour répondre aux besoins de notre population sans cesse croissante; il nous semble, cependant, qu'à l'heure présente notre industrie existante ne fournit pas le maximum de sa capacité de production et si on faisait un peu moins souvent appel à l'industrie étrangère pour notre approvisionnement, la nôtre pourrait y trouver un regain de prospérité, voir ses procédés améliorer et son champ d'action s'étendre de façon considérable.

Et qu'en résulterait-il au point de vue économique? A coup sûr une réduction sensible du coût de la vie. Il est évident qu'un article fabriqué ou produit au Canada doit être d'un prix plus avantageux que celui importé, puisqu'il n'a pas à supporter les charges pesantes dont ce dernier se trouve grevé. D'ailleurs, plus le rendement de l'usine sera important, moins cher seront les articles produits, et si les marchands canadiens encourageaient systématiquement nos manufacturiers de préférence aux importateurs, il en résulterait un perfectionnement dans les procédés de fabrication et une réduction des prix du marché.

A cela on objectera que dans l'état actuel, l'industrie canadienne se trouve dans l'impossibilité de fournir au même degré de perfection certains articles qui ont fait la renommée des pays d'origine. Nous ne pensons pas que l'argument soit très logique en général tout au moins. Notre industrie jeune comme notre pays a fait appel, pour se monter, à la machinerie la plus moderne et a profité de l'expérience acquise par le labeur des autres nations, elle est donc en mesure de rivaliser avantageusement avec celle des pays d'outre-Atlantique; elle n'a besoin que d'une chose pour prospérer et voir ses méthodes s'améliorer de jour en jour, c'est de l'encouragement fidèle du peuple canadien. Et remarquez bien qu'il y a là pour nous une question de vitalité; pour qu'un pays devienne grand entre tous les autres, il faut qu'il s'efforce à se suffire à lui-même, il faut que ses marques de fabrique et de commerce s'imposent comme un produit du sol. Ajoutez à cela que favoriser les produits canadiens, c'est fournir du travail aux ouvriers canadiens, qui font vivre le commerce canadien par leurs besoins journaliers.

Toutes ces conditions sont bien de nature à engager les détaillants à pousser les marques canadiennes à condition bien entendu que celles-ci soient de qualité satisfaisante et les produits qu'ils écoulent ainsi concurrenceront les produits similaires importés, faisant bénéficier le consommateur le leurs prix plus réduits et contribuant ainsi à diminuer dans une certaine proportion le coût de la vie.

(Tissus et Nouveautés).

Ce qu'on dit du G. T. P. en Angleterre

Le 18 avril 1914 l'"*Economiste français*" publiait dans sa correspondance de Londres le passage suivant :

Un correspondant du *Times* lui écrit de Toronto, Canada, que le dernier rail vient d'être posé, qui complète la grande voie ferrée dénommée *Grand Trunk Pacific Railway* qui traverse tout le Dominion depuis Moncton sur le littoral atlantique, au bord du golfe Saint-Laurent, jusqu'à Prince-Rupert, au nord de Vancouver, sur le littoral Pacifique. La nouvelle voie est le travail le plus considérable qui ait été exécuté au Canada depuis la construction du *Canadian Pacific Railway* : elle se différencie de lui en ce qu'elle est entièrement sur territoire britannique, celui-ci empruntant, sur une certaine partie de son parcours, c'est-à-dire à la traversée de l'Etat du Maine, le territoire des Etats-Unis. Le *Grand Trunk Pacific Railway* fit l'objet, dans les premières années du siècle, d'une lutte politique des plus acerbes, où les libéraux, s'appuyant sur le désir généralement manifesté de la création de la ligne, eurent, en fin de compte, incontestablement le dessus, ainsi que le démontra l'élection législative de 1904, le projet de loi autorisant, en principe, l'entreprise ayant, d'ailleurs, été voté en 1903. Le *Grand Trunk Pacific Railway Company* passa contrat avec l'Etat pour l'établissement d'une voie transcontinentale de quelque 3,600 milles de longueur entre les deux points de départ — non loin de 5,800 kilomètres. Le tracé la faisait passer, au départ de Moncton, par Québec, l'illustre cité franco-canadienne, Winnipeg, point de concentration du mouvement des blés du Nord-Ouest, Saskatoon et Edmonton, pour atteindre enfin le nouveau port de Prince-Rupert. A la ligne principale se rattachent, ou se rattacheront, une série d'embranchements la reliant aux régions des Grands Lacs et au réseau du *Grand Trunk Railway of Canada*, auteur des jours, si l'on peut se permettre cette métaphore, de la nouvelle voie. On estime ici, et au Canada, cela s'entend que le *Grand Trunk Pacific Railway* constituera — il ne sera guère équipé et prêt à entrer en exploitation avant un certain nombre de mois — la route la plus courte entre l'Europe et l'Asie, ce qui veut dire entre les côtes occidentales de l'Europe et les mers sino-japonaises. Par suite de la situation géographique, plus au nord que celle de Vancouver, du point terminus du *Grand Trunk Pacific Railway* sur le littoral du Pacifique à Port-Rupert, il y aura deux jours de navigation sur mer d'économie. Il s'ensuit que l'on s'attend à ce que celui-ci devienne le grand entrepôt du commerce mondial septentrional. Le tracé a été établi avec le plus grand soin et a eu pour principe d'éviter tout à la fois les courbes brusques et les rampes difficiles. La ville de Winnipeg n'a qu'à gagner à la mise en oeuvre de la nouvelle ligne qui la rattachera aux régions minières les plus riches de la Colombie britannique, aussi bien qu'aux immenses étendues agricoles du Nord-Ouest-Canadien. Il ne paraît pas invraisemblable que le développement si rapide de Vancouver en subisse quelque ralentissement.

Les capitaux français au Canada

Nous avons dit le mois dernier que la nouvelle législation française imposant une taxe de 5 p.c. affectait les

valeurs canadiennes; et nous disions qu'on évalue à 100 millions de dollars les placements français dans notre pays. On pourra se rendre un compte plus détaillé de ces placements par la lecture du rapport annuel de la direction du Crédit Foncier Franco-Canadien que nous avons publié en juillet.

Cette institution fondée il y a trente-trois ans comme résultat d'une visite au Canada d'un éminent économiste français, M. de Molinari, et de M. le comte Cahen d'Anvers, président de la Banque de Paris et des Pays-Bas, ce dernier accompagné de M. le baron Thors (aujourd'hui président de la société), marque la première tentative des capitalistes français de s'intéresser aux affaires canadiennes.

Fondée au capital de 20,000,000 de francs, elle a aujourd'hui un capital-actions de 50,000,000 de francs et un capital obligations de 200,000,000 de francs. Ses placements au Canada en première hypothèque dépassent \$40,000,000 et en prêts temporaires, argent en banque, etc., \$10,000,000 de plus.

C'est donc \$50,000,000 d'argent français qui a été mis à notre disposition et qui aide au progrès de notre pays.

Cette aide a été fructueuse et pour les capitalistes français et pour nous.

A la fondation de la société, le taux courant des prêts hypothécaires était de 8 p.c. La concurrence des capitaux français a bientôt fait tomber ce taux à 6 p.c. et même au-dessous.

La prospérité croissante du pays, l'accroissement rapide de nos villes, demandaient constamment de nouveaux capitaux et la société y répondait, au fur et à mesure, par l'émission de nouvelles obligations. La dernière date de l'automne dernier et se montait à 25,000,000 de francs portant 5 p. c. d'intérêt.

Aujourd'hui encore les capitaux du Crédit Foncier Franco-Canadien servent de régulateur au taux d'intérêt des prêts hypothécaires, que les besoins récents de la spéculation sur immeubles ferait monter un taux usuraire; car la société prête sur première hypothèque à 7 p.c. tandis que les capitaux privés obtiennent souvent 8, 9 et jusqu'à 10 p.c.

Nous devons donc être reconnaissants à la société, que représente ici avec beaucoup de distinction et d'habileté M. Martial Chevalier, de l'aide qu'elle nous a donnée pour le développement de nos ressources, et qui, d'ailleurs, a profité à ses actionnaires, lesquels reçoivent un dividende de 10.40 p.c. pour l'année 1913.

Montréal et le transcontinental

La Chambre de Commerce s'est toujours vivement intéressée à la construction d'un embranchement devant relier Montréal au Grand Tronc Pacifique.

Si nous en croyons une dépêche d'Ottawa parue dans la "*Montreal Gazette*" en date du 26 juin le Ministre des Chemins de fer aurait l'intention de se mettre au travail pour voir ce qu'il y aurait moyen de faire pour assurer à Montréal une communication directe avec le transcontinental.

Commerces

J. Arch. LaRue
C.A. L.I.

Eugène Trudel
L.I.C.

LaRue & Trudel

COMPTABLES - AUDITEURS

Liquidations de Faillites

Règlements entre Débiteurs et Créanciers

EDIFICE DOMINION

126 rue St-Pierre - Québec

Tel Bell: (4520
4521

Tél. Main 4912

P. A. GAGNON

Comptable Licencié
Chartered Accountant

Chambres 315, 316 et 317,

EDIFICE BANQUE DE QUEBEC

11, PLACE D'ARMES

MONTREAL

Eugène Prévost
L.I.C.

Rodolphe Bédard
L.I.C.

Prévost & Bédard

EXPERTS COMPTABLES,
Auditeurs et Liquidateurs

Edifice Royal Trust,
Chambre 506.

107 St. Jacques
Tél. Main 1056

Alex Desmarteau

Comptable auditeur

Spécialité:—

LIQUIDATION DE FAILLITES
COMPROMIS EFFECTUÉS.

No 60 Rue Notre-Dame Est

MONTREAL

Tél. Main 3285

Ernest St. Amour

Comptable et Liquidateur de Faillites

Chambres 513 et 514

Edifice Banque de Québec

11 PLACE D'ARMES,

MONTREAL

Commerce

Téléphone Bell Main 3570.

L. A. CARON

COMPTABLE LICENCIÉ

Institut des Comptables et des Auditeurs
de la Province de Québec.

—O—

48, rue NOTRE-DAME O., MONTREAL

JOS. BRUNET

Manufacturier et Importateur de

GRANIT A CONSTRUCTION,
MONUMENTS, ETC.

675, Chemin de la Cote des Neiges,

Tel. Bell Up 1466

MONTREAL

Rich. Jenkinson

H.H. Beaulieu.

J. G. Duhamel.

P.-V. Rougier

A. Décaré

Duhamel, Jenkinson & Beaulieu

COMPTABLES et LIQUIDATEURS

COLLECTIONS AUDITIONS, ETC.

3 rue Notre-Dame Est,
coin Blvd. St-Laurent.

MONTREAL.

TEL. MAIN 7575.

Rougier Freres

(Cie Incorporée)

IMPORTATION DE

PRODUITS FRANCAIS

Maison d'Achat: 9, Place des Vosges, Paris

Siège Social:

63, rue Notre-Dame Est,

Montreal

Commerce

C. E. Racine & ie

COURTIERS EN DOUANE

SUITE 121

Edifice Board of Trade, Montreal

RAMSAY & KELLY

Materiaux de Construction

Chaux, Briques, Sable, Gravols, Couleurs
à Mortier, etc.

Plâtre et Ciment à Mur "PARISTONE"

510-511 EDIFICE BANQUE QUEBEC
MONTREAL

Tél. Main 3525

Tél. St-Louis 1501

Succursale:

COIN DUROCHER ET C. P. R. TRACK.

H. Beauregard

Entrepreneur Général

70, ST-JACQUES

MONTREAL

TEL. MAIN 735

Joseph Fortier LIMITEE

Fabricant—Papetier

PAPETERIE MERCANTILE

Services de Comptabilité, formules en fonds et sur
commande. Fourniture pour chancellerie.

Atelier de Typographie,

Reglure et Reliure

GAUFRAGE, RELIEF ET CAMEE

Encoignure Notre-Dame et St-Pierre.

MONTREAL

Tél. Bell Main 444.

Tél. Bell, Main 445

THE REINHARDT MFG. CO. Ltd

383, rue St-Paul, MONTREAL

MANUFACTURIERS ET IMPORTATEURS
de

Cuivre, Nickel, Argent, Or, Lampes électriques
portatives, Lampes de voitures, etc. Horloges,
Bronzes, et Marchandises de Fantaisie, de toutes
sortes.

Visitez nos magnifiques salles d'échantillons

Phone: Bureau, Main 673

Manufacture, Main 3872

ROYAL EXCHANGE

ÉTABLIE EN 1720

ASSURANCE DE LONDRES, Angl.

Transige les
Polices sur
les Accidents
et la
Maladie.

La res-
ponsabilité
des
employés.

La res-
ponsabilité
pour les
Généralistes.



La res-
ponsabilité
du
camionage.

Les res-
ponsabilités
publiques,
et les res-
ponsabilités
en
général.

Assurance contre le feu, le vol, l'explosion, dommages des automobiles, dommages aux personnes.

FEU

Pertes payées depuis l'organisation au-delà de \$230,000,000

DIRECTEURS CANADIENS :

H. V. Meredith, Ecr., Montréal. E. P. Lachapelle, Ecr., M.D., Montréal.
J. S. Hough, Ecr., Winnipeg.

Bureau-Chef pour le Canada: EDIFICE ROYAL EXCHANGE

M. ARTHUR BARRY, Gérant local

Coin des rues St-François-Xavier et St-Sacrement,
MONTREAL.

CANADIAN GOVERNMENT RAILWAYS
INTERCOLONIAL
PRINCE EDWARD ISLAND RY.

GARE BONAVENTURE

Ocean Limited

7.30 p.m. tous les jours

Express Maritime

8.40 a.m. tous les jours, excepté le samedi

POUR

ST-JEAN—HALIFAX

et points des Provinces Maritimes et Terre-Neuve

Tous les jours pour Québec et Mont-Joli.

SPECIAL ST-LAURENT — 8.30 p.m., lundi, mercredi, vendredi,
pour Malbata, Riv. du Loup, Cacouna, Plage de Métis, Matane, etc.

7.30 a.m. pour Québec, 4.00 p.m. pour Nicolet, tous les jours,
excepté le dimanche.

Bureaux des Billets de Montréal :

EDIFICE TRANSPORTATION, Tél. Main 615

9 BOUL. ST-LAURENT

GARE BONAVENTURE

HOTEL WINDSOR



NIAGARA to the SEA

NIAGARA À LA MER

Route Richelieu et Ontario

Une croisière au frais par une route d'une beauté
admirable, par des contrées remplies d'intérêt
historique et romantique.

Chûtes Niagara, Toronto, Lac Ontario
les Mille-Îles, Rapides du St-Laurent-
Montreal, Quebec, Murray Bay, Tadousac,
Rivière Saguenay, Caps Trinite et Eternite
les montagnes Laurentiennes.

Rive Nord-Labrador

De Québec longeant la côte nord du Golfe
St-Laurent, à l'est vers la côte du Labrador.
Les meilleurs endroits de pêche et de chasse
en Amérique.

Rivière et Golfe St-Laurent

De Montreal à Gaspé, Grande Rivière,
Summerside, Charlottetown et Pictou,
N.S.

Pour informations adressez-vous aux agences de tourisme ou de billets, ou
envoyez six centimes en timbres pour le guide illustré.

CANADA STEAMSHIP LINES, LIMITED

Département des passagers, Montréal

ECOLES DU SOIR

Les écoles gratuites du soir, sous contrôle du gouverne-
ment, sont ouvertes à Montréal et à Québec, du premier
octobre au premier mars chaque année.

MONTREAL ET BANLIEUE

Les écoles sont sous la direction de M. J. Bergeron, 119,
rue Mentana.

QUEBEC

Les écoles sont sous la direction de M. l'abbé Th. G.
Rouleau, principal de l'Ecole Normale Laval.

On y enseigne le Français, l'Anglais,
le Calcul, l'Écriture et la
Comptabilité.

Cette dépêche disait qu'à son retour à Ottawa dans quelques jours l'hon. Cochrane, Ministre des Chemins de fer, allait s'occuper de faire commencer des relevés en vue de construire cet embranchement. Un million a été voté à la dernière session pour ces fins. Avec cette somme on croit que le gouvernement va travailler à se faire faire un tracé qui suivra le chemin de fer. On prétend que la région qui sera travaillée est remplie d'obstacles et que les travaux seront difficiles.

On prétend qu'on aurait proposé au gouvernement d'acheter les relevés faits par la Compagnie North Railway. Le gouvernement n'a pas encore pris de décision.

Les travaux de la Chambre

RAPPORTS DES COMITES.

A sa réunion du 28 mai, le conseil de la Chambre a adopté les deux rapports qui suivent.

RAPPEL D'UN ORDRE-EN-CONSEIL INTERDISANT LES BALANCES A RESSORTS DE FAMILLES.

Rapport conjoint des comités de Législation et des Fers et Métaux.

Le comité de Législation et celui des Fers et Métaux se sont réunis le mardi, 26 mai courant, sous la présidence de M. Adélar Fortier, président de la Chambre.

Etaient aussi présents: — MM. F. C. Larivière, Alex. Prud'homme, Ludger Gravel, Albert Jeannotte, J. N. Cabana, J. A. Barrette et W. U. Boivin secrétaire.

Vos comités avaient été invités à étudier l'opportunité de demander le rappel d'un ordre-en-conseil de Son Altesse Royale le Duc de Connaught en date du 20 décembre 1913, interdisant l'usage des balances à ressorts dans les familles.

Après délibérations, vos comités proposent l'adoption de la résolution suivante: —

ATTENDU qu'en principe le gouvernement du Canada reconnaît l'usage des balances à ressorts, puisqu'il en autorise l'inspection par ses officiers;

ATTENDU que les balances à ressorts employées dans les familles ne sont pas vendues pour des fins de commerce, mais exclusivement pour l'usage des familles dans le but de peser les ingrédients de la cuisine, les conserves, etc., et par ce moyen, éviter des ennuis fréquents aux commerçants qui sont forcés de condescendre aux désirs des clients en pesant les marchandises précitées;

ATTENDU qu'en conséquence ces balances ne peuvent aucunement nuire au commerce;

ATTENDU que l'emploi de ces balances dans les familles est d'une utilité indispensable en évitant aux ménagères des ennuis et des pertes de temps considérables, en les protégeant contre les erreurs des fournisseurs;

ATTENDU que ces balances sont aussi d'une grande utilité pour faciliter l'envoi des colis par la poste;

ATTENDU que ces balances sont fort répandues et fort appréciées aux États-Unis et dans tout le Canada, à cause de leur bon marché et des services qu'elles rendent;

ATTENDU que des balances à ressorts défectueuses sont confisquées par l'inspecteur des Poids et Mesures, et que partant, il n'y a pas lieu de craindre de abus;

RESOLU: — Que le Conseil de la Chambre de Commerce du District de Montréal prie respectueusement Son Altesse Royale le Duc de Connaught de rappeler l'Ordre-en-Conseil en date du 20 décembre 1913 interdisant, à partir du 1er mars 1914, la fabrication, l'importation, la vente et l'emploi des balances à ressorts dans les familles.

Le tout humblement soumis,

ADELARD FORTIER

Président des comités.

POUR METTRE FIN A LA CONTREBANDE

Le comité des voyageurs de commerce s'est réuni le 25 avril 1914 sous la présidence de M. J. H. Paul Saucier, président.

Etaient présents: — MM. Adélar Fortier, président, W. U. Boivin, Eug. Brais, H. Pinet et MM. C. N. Robitaille, J. Laurence et A. Beauchamp invités.

Votre comité, dans l'intérêt du commerce canadien, prend la liberté d'attirer l'attention du conseil de la Chambre sur la contrebande qui se pratique sur la frontière du Canada et de l'Etat de New-York, dans le voisinage de Lacolle, Clarenceville, Henryville, Noyan, Saint Sébastien, Saint Armand, Sutton, Rock Island, Hemmingford, des articles comme les cotonnades, la confection, la ferronnerie, l'épicerie, le tabac, les spiritueux, la chaussure et tout ce qui peut être transporté facilement, et votre comité demande l'adoption de la résolution suivante: —

1o. — CONSIDERANT que les intérêts des marchands de ces localités sont gravement compromis par suite de la concurrence ruineuse que leur font les personnes qui pratiquent la contrebande;

2o. — CONSIDERANT que cette contrebande fait perdre chaque année, des revenus considérables au pays;

3o. — CONSIDERANT que de son côté le gouvernement américain a doublé son personnel de douaniers pour empêcher la contrebande aux États-Unis;

IL EST RESOLU: — Que le conseil de cette Chambre prie respectueusement l'honorable ministre des Douanes de vouloir prendre les mesures nécessaires pour faire cesser cette contrebande si désastreuse pour les manufacturiers et commerçants canadiens.

Le tout humblement soumis,

J. H. Paul SAUCIER

Président du comité,

Montréal, 28 mai 1914.

Le Canada et la Chine

Notre pays aurait des chances de faire de brillantes affaires avec le Céleste Empire.

M. J. W. Ross, commissaire-enquêteur du ministère du Commerce à Yokohama, a décidé dans son rapport de la Chine et ses millions d'habitants offre au Canada, une source exceptionnelle de développement et d'expansion commerciale. Il est évident, observe M. Ross, qu'aucun effort n'a été tenté par les marchands expéditeurs canadiens de la côte du Pacifique pour s'emparer de la part qui leur revient du commerce croissant de la Chine, si facilement à leur portée.

En dehors du trafic établi du bois, de la farine et du poisson salé, la Puissance pourrait encore fournir: du lait condensé, qui est en demande croissante; des biscuits, des chaussures, des poêles, des machines à coudre, de la bière, des pommes, des fruits et des légumes en conserve, de la morue en petites boîtes, du fromage en bidon d'une livre, du matériel de construction de chemin de fer et autres accessoires.

Le rapport insiste sur le fait que pour que la vente en Chine soit fructueuse et permanente, les marchandises canadiennes doivent avoir un nom et une marque de commerce facilement compréhensible aux Chinois et qui ne doivent pas changer. Chaque année on constate une augmentation de la demande de produits étrangers et la vue d'un article de commerce dans la main de quelqu'un provoque le désir chez les autres.

La sécurité du Saint-Laurent

Le "Bulletin de la Chambre", dans son numéro de juin a parlé du désastre de la Pointe-au-Père et nous présentions qu'à la suite de l'enquête qui allait être instituée la route du Saint-Laurent ne saurait être affectée par ce désastre, contrairement à ce qu'une certaine presse des Etats-Unis a tenté de faire croire.

Nos pressentiments étaient bien fondés: la commission d'enquête présidée par Lord Mersey de l'Amirauté anglaise a rendu sa décision le 11 juillet, et c'est le "Storstad" qui a été tenu responsable de la perte de l'"Empress of Ireland" et de la mort de 1049 victimes qui ont été englouties dans le Saint-Laurent.

Après avoir fait une revue de toute la preuve la Commission conclut son rapport en jetant le blâme sur l'officier Teftenes, qui avait charge du navire au moment de l'abordage. Voici ce que dit le rapport:

"Nous regrettons de distribuer le blâme à ceux qui furent mêlés à cette lamentable affaire, mais nous n'avons pas d'autre alternative. Nous ne pouvons en conclure autrement que M. Teftenes a eu tort et a été négligent en modifiant sa course dans le brouillard, comme il l'a très certainement fait, et en gardant la gouverne du navire sous sa responsabilité et en n'appelant pas le capitaine aussitôt qu'il constatât le brouillard."

Il ne nous appartient pas évidemment de commenter

le rapport de la commission d'enquête sur le désastre de l'"Empress", en ce qui regarde les responsabilités de la collision.

La commission a rendu son jugement, après avoir entendu de nombreux témoins; elle a procédé avec le plus grand soin; elle était composée d'hommes éminents, experts en la matière, et nous n'avons qu'à accepter leur jugement sans le discuter.

Du reste, s'il y a quelques réclamations, elles viendront naturellement des officiers ou des propriétaires du "Storstad", lequel a été trouvé en faute. Le capitaine Andersen, si l'on en croit un confrère, songerait déjà à en appeler à la Cour de l'Amirauté anglaise, ce qui peut bien n'être qu'un mouvement de la première heure.

Pour nous, nous acceptons intégralement la décision de Lord Mersey et de ses collègues.

Mais ce que nous voulons faire ressortir, et avec la plus grande satisfaction, c'est que la sécurité même de la route du Saint-Laurent n'a pas été mise en doute un seul moment, durant toute l'enquête.

Au lendemain du désastre, les journaux américains notamment, — car les Etats-Unis sont les concurrents naturels de notre route fluviale, — ont voulu jeter du discrédit sur la navigation du Saint-Laurent.

Nous avons répliqué alors que le désastre de l'"Empress" ne prouvait rien de plus contre cette route que celui du "Titanic" ne pouvait mettre en doute l'excellence de la route même de l'Atlantique.

A l'enquête de Québec, on n'a pas mis en doute un moment, nous le répétons, la sécurité de la route; tout a porté sur les agissements des officiers des deux bateaux, et voilà tout.

Aussi, dans ses conclusions, la commission déclare-t-elle que d'aucune façon on ne peut attribuer la catastrophe à la route même.

Il n'en pouvait être autrement, à notre avis; mais cependant nous nous réjouissons de cette déclaration publique et éminemment compétente.

La commission a cru toutefois devoir faire des suggestions au gouvernement:

Les principales suggestions des commissaires et des assesseurs sont les suivantes: D'abord qu'il soit fait une règle obligeant tous les navires qui ont des compartiments étanches à les fermer du moment qu'il y a du brouillard et aussi même la nuit, sans attendre pour cela l'imminence du danger. Il paraît certain que quelques-uns des compartiments de l'"Empress" n'étaient pas fermés.

La commission suggère aussi qu'à part les chaloupes de sauvetage, les navires aient des radeaux qui pourraient glisser et flotter dans l'eau quand on bateau sombre.

La commission suggère aussi d'étudier la possibilité d'établir des stations différentes, où les navires pourraient prendre et laisser leur pilote, afin qu'ils ne soient pas obligés de se rencontrer comme la chose a lieu actuellement lorsqu'ils approchent de la Pointe-au-Père, pour prendre ou laisser leur pilote.

C'est donc à tort qu'on viendra maintenant tenter de discréditer la route du Saint-Laurent.